

# #VIGILANCE CRUE

Pour toute situation de danger due aux crues, notamment en relation avec la montée des eaux près des installations électriques, n'hésitez pas à alerter le service de dépannage d'ENEDIS

## EN CAS DE CRUE : PRECONISATIONS D'ENEDIS



- Si vous quittez votre domicile touché par la crue, coupez le gaz et l'électricité.
- A votre retour, vérifiez que la réalimentation en électricité de votre immeuble est effective auprès des autorités publiques.
- Si votre immeuble est alimenté par un groupe électrogène, modérez votre consommation d'énergie.

Contactez notre accueil dépannage 24/24H  
09 726 750 + 2 chiffres du département

Infos pratiques

Contact

Numéro de téléphone d'ENEDIS: **09 72 67 50 77**